

parcours Pratiques cliniques et soins-psychiques en milieu judiciaire carcéral et spécialisé

Master Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique

Présentation

Le parcours « Pratiques cliniques et soins psychiques en milieu judiciaire, carcéral et spécialisé » (PCSP) est clairement identifié comme assurant la formation professionnalisante de psychologues cliniciens spécialisés dans la prise en charge de sujets rencontrés dans les structures judiciaires, carcérales, socio-éducatives et psychiatriques spécialisées. Ces structures constituent un domaine actuellement en expansion pour de nombreux psychologues en exercice dont le profil de poste et les missions cliniques afférentes sont dédiés : à l'évaluation et au bilan psychologique ; aux soins psychiques, pénalement ordonnés ou non ; aux prises en charge psychologiques/psychothérapeutiques individuelles et/ou groupales ; au champ des expertises médico-psychologiques et/ou éducatives. L'ensemble de ces pratiques cliniques nécessitent une connaissance théorique approfondie des structures psychiques et des modes de traitement adaptés à la subjectivité et la symptomatologie des patients. Une attention particulière est portée sur l'enseignement du cadre éthique et déontologique qui réside au cœur de la pratique du psychologue clinicien.

Les enseignements du parcours « Pratiques cliniques et soins psychiques en milieu judiciaire, carcéral et spécialisé » sont centrés sur l'acquisition d'outils et de savoir-faire nécessaires à la pratique clinique et thérapeutique auprès de sujets ayant des problématiques psychiques et psychopathologiques souvent multiples ; ayant commis un crime et/ou sont passés à l'acte (maltraitements, infanticide, attentat, etc.) ; ayant recours à des discours radicaux et fanatisés ; faisant état de formes de fragilisation, de marginalisation ou de désinsertion sociale, etc. De même, sont enseignées les différents types d'interventions, individuelles et/ou groupales, particulières aux milieux institutionnels relevant du monde judiciaire, carcéral et psychiatrique spécialisé, ainsi que les types d'interventions relevant du champ de l'expertise médico-psychologique et/ou éducative. Principaux débouchés en tant que psychologue clinicien : en services psychiatriques spécialisés (ex., CHS-EPSM, CMP, UMD, UHSA) ; dans les dispositifs institutionnels associatifs accueillant des sujets en situation de précarité, marginalité, de désinsertion sociale et/ou demandeurs d'asile (CHRS, CADA, PADA et SAMIDA) ; dans les services intervenant dans les milieux pénitentiaires (SMPR, UCSA, USMP, UHSI, SPIP, PEP, CNE, QDV) ;

accompagnement et traitements de sujets radicalisés (MLRV, QER) ; en centres éducatifs renforcés (CER) et fermés (CEF) ; en séjours de rupture ; dans les dispositifs de prévention ou de traitement des toxicomanies (CSAPA, CAARUD) ; en foyers d'accueil pour femmes de victimes de violence ; aux armées (air, terre, marine, SSA/CMA) ; dans la Gendarmerie ; dans la Police nationale.

Compétences visées

Compte tenu des missions inhérentes au métier de psychologue clinicien, il est important que l'ensemble des étudiants de la mention « Psychopathologie clinique et psychanalytique » ait un socle commun de compétences :

- connaissances théoriques approfondies en psychopathologie clinique,
- maîtrise des méthodologies d'intervention du psychologue clinicien (entretien, bilan psychologique, diagnostic, construction de cas),
- méthodologie de la recherche,
- positionnement dans le cadre institutionnel.

L'acquisition de l'ensemble de ces compétences a lieu durant les deux années de Master, au travers d'enseignements (communs pour nombre d'entre eux) et de stages.

Organisation de la formation

- Le **semestre 7** est constitué d'un tronc commun où les étudiants choisissent deux enseignements fondamentaux (UEF) parmi les trois proposés : « Psychopathologie, symptôme et lien social », « Fondamentaux de la psychanalyse », « Structures cliniques et thérapeutique ». Ce semestre est également constitué d'enseignements de spécialisation (UES) en « Méthodologie de la recherche » et « Suivi de stage » ; d'une unité d'enseignement de méthodologie (UEM), dont un élément obligatoire « Bilan psychologique et diagnostic clinique » et 1 élément à choisir entre « Techniques de l'entretien clinique », ou « Pratiques cliniques en institution ». Enfin la continuation d'une langue (UEL) compose également ce semestre.

Le **semestre 8** est constitué d'une unité d'enseignements fondamentaux (UEF). Les étudiants du parcours « Pratiques

cliniques et soins psychiques en milieu judiciaire, carcéral et spécialisé » ont l'élément obligatoire correspondant à leur parcours « Pratiques en milieu carcéral, judiciaire et spécialisé » et ils choisissent 2 éléments au choix parmi les trois autres parcours de la mention : « Psychopathologie clinique infanto-juvénile et de la petite enfance », « Pratiques cliniques en milieu médical », « Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique du sujet adulte ». Ce semestre est également constitué d'enseignements de spécialisation (UES) en « Méthodologie de la recherche » et « Suivi de stage » et de la continuation d'une langue (UEL).

Les semestres 9 et 10 ont la même structure et sont composés d'un tronc commun qui porte sur les enseignements fondamentaux de la psychopathologie clinique et psychanalytique (UEF), d'une unité d'enseignement de spécialisation (UES) « Violence et passage à l'acte » (S9) et « Lien social et dispositifs institutionnels » (S10), d'une unité d'enseignement de méthodologie spécialisée (UEM1) comprenant « Méthodologie d'intervention et construction de cas » (S9) et « Méthodes d'expertise et soins sous contrainte » (S10), et enfin d'une unité d'enseignement de méthodologie générale (UEM2) composée de « Pratique du psychologue et milieux professionnels : éthique, clinique, déontologie », « Ateliers de pratiques diagnostiques et thérapeutiques » et « Encadrement de stage ».

- Deux stages obligatoires sont à effectuer : en Master 1 (140h minimum) et en Master 2 (500h minimum).

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

Public cible

Candidat sensibilisé à la question de la rencontre singulière, intéressé par la psychanalyse, ayant validé une licence de psychologie. Mais aussi professionnel de la santé ou du champs éducatif ou social en voie de reconversion et sensibilisé à la psychanalyse.

Admission

Conditions d'admission

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :

Et après ?

Débouchés professionnels

Principaux débouchés : psychologue de plateformes techniques en direction de sujets suivis dans le cadre de services psychiatriques ou médicaux et de dispositifs institutionnels associatifs ; CHRS ; CADA et SAMIDA ; CHS-EPSM (CMP, UMD, SMPR, UCSA), MECS, Centres éducatifs transitionnels fermés (CEF) ; dispositifs de prévention ou de traitement des toxicomanies (CSAPA) ; accompagnement et traitements de sujets radicalisés ; plateformes d'aide et de soutien psychologique.

Les + de la formation ?

Stage

- > Stage: Obligatoire (140h en master 1 et 500h en master 2)

Infos pratiques

- > Composante(s) : UFR Sciences humaines
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Modalité d'enseignement : Formation initiale, Formation continue

Programme

Master 1

Semestre 7

UEF 1 - Enseignements fondamentaux 1	14 ects
Apports fondamentaux	14 ects
Psychopathologie symptôme et lien social	48h
Les fondamentaux de la psychanalyse	48h
Structures cliniques et thérapeutiques	48h
UES 1 - Enseignements de spécialisation 1	5 ects
Méthodologie générale	5 ects
Méthodologie de la recherche	12h
Suivi de stage 1	12h
UEM 1 - Enseignements de méthodologie	8 ects
Bilan diagnostique	4 ects
Bilan psychologique et diagnostic clinique	12h
Pratiques cliniques	4 ects
Techniques de l'entretien clinique	12h
Pratiques cliniques en institution	12h

Semestre 8

UEF 1 - Enseignements fondamentaux 2	7 ects
Milieux spécifiques	3 ects
Psychopathologie fondamentale de l'adulte	24h
Psychopathologie infanto-juvénile et de la petite enfance	24h
Pratiques cliniques en milieu médical	24h
Milieu judiciaire	4 ects
Pratique en milieu carcéral, judiciaire et spécialisé	24h
UES 1 - Méthodologie de recherche	10 ects
Recherche	10 ects
Recherche	10 ects
TER	12h
UES 2 - Suivi de stage	10 ects
Stage	10 ects
suivi de stage 2	12h

Master 2

Semestre 9

UEF 1 - Enseignements fondamentaux 3	10 ects
Fondamentaux	10 ects
Logique du passage à l'acte	12h
Transfert et processus thérapeutique	12h
Féminité et ravage	12h
Dépression et mélancolie	12h
Fantasme et identification	12h
UES 1 - Enseignement de spécialisation 2	7 ects
Spécialisation PCSP 1	7 ects
Violence et passage à l'acte	24h
UEM 1 Enseignement de méthodologie 1	6 ects
Méthodologie spécialisée 1	6 ects
Méthodologie d'intervention et construction de cas	24h
UEM 2 - Enseignement de méthodologie générale 1	7 ects
Méthodologie générale	7 ects
Atelier de pratiques diagnostiques et thérapeutiques 1	24h
Ethique, clinique, déontologie 1	12h
Encadrement de stage 1	24h

Semestre 10

UEF 1 - Enseignements fondamentaux 4	6 ects
Spécialisation PCSP 2	6 ects
Lien social et dispositifs institutionnels	24h
UES 1 - Enseignement de spécialisation 3	6 ects
Spécialisation PCSP 2	6 ects
Lien social et dispositifs institutionnels	24h
UEM 1 - Enseignement de méthodologie spécialisée 2	6 ects
Méthodologie spécialisée	6 ects
Méthodes d'expertise et soins sous contrôle	24h
UEM 2 - Enseignement de méthodologie générale 2	12 ects
Méthodologie générale	12 ects
Atelier de pratiques diagnostiques et thérapeutiques 2	24h
Ethique, clinique, déontologie 2	12h
Encadrement de stage 2	24h